



# UNSA-Education de Seine Saint Denis

**Déclaration au CSAD 93 du 27 janvier 2023**

Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CSAD,

L'UNSA Education de Créteil fait le triste constat une fois de plus que la répartition des moyens de l'enseignement scolaire à la rentrée 2023 qui nous est présentée, ne permettra pas d'améliorer le service public d'Éducation sur l'ensemble du territoire et notamment les plus fragiles, ni la lutte contre les inégalités. Nous dénonçons les choix opérés qui sont à rebours des défis posés à l'école.

Pourtant notre académie fait partie des académies les mieux loties de France au regard du taux d'encadrement.

La répartition des moyens du 1er degré fait apparaître sur les 3 dernières années consécutives : la création de 103 postes en 2021, à 73 en 2022 et 0 en 2023.

C'est une baisse considérable. Ce choix du rectorat se fonde uniquement sur la prévision d'une baisse du nombre d'élèves de 3680, à la rentrée.

Ne donner aucun moyen supplémentaire aux écoles de la Seine Saint Denis, revient à ne pas prendre acte de la réalité du terrain. C'est un signal fort renvoyé aux enseignants, parents d'élèves. Notre département n'a-t-il aucun besoin de renforcer ses équipes pédagogiques ?

Pour l'UNSA Education, cette baisse démographique aurait pu être l'occasion de créer des postes de Rased, de renforcer les effectifs de remplacement pour les absences ordinaires et les congés de formation initiale et continue. Le problème majeur du remplacement des enseignants ne se résoudra pas. Sans amélioration du nombre d'emplois notre système éducatif ne pourra pas être amélioré.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la

convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

Dans la vision globale portée l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluri-annuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint.

Au lieu d'investir dans le service public d'Éducation, notre employeur choisit les économies budgétaires. Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale. L'État refuse de se saisir des défis actuels à leur juste mesure. En conduisant une politique modeste des emplois et d'insuffisance salariale, il ignore les enjeux, en refusant d'y répondre de façon adéquate. Par ses choix et ses orientations, l'État manque encore une fois l'occasion d'offrir des perspectives positives aux agents ainsi que de redonner confiance en l'avenir à notre pays qui fait face à des crises majeures.

Nous vous remercions pour votre attention.

Xavier Lioté  
UNSA Education 93

